

# REGLEMENT DU TROPHEE SENIORS DE GOLF

## **ARTICLE 1: Organisation**

L'A.T.S.C.A.F. Fédérale organise le trophée séniors de golf, ouvert à tous les adhérents ATSCAF.

#### **ARTICLE 2 : Conditions de participation :**

#### Les compétiteurs doivent :

- Etre Adhérent ATSCAF à jour de la cotisation ATSCAF (saison 2024/2025).
- Au moment de l'inscription, être titulaire de la licence 2025 avec certificat médical valide ou la réponse au questionnaire médical.

### Les accompagnants doivent :

• Etre Adhérent ATSCAF à jour de la cotisation ATSCAF (2025).

#### **ARTICLE 3 : Organisation de la compétition**

### Les formules de jeux seront les suivantes :

- Lundi : compétition au Golf de Mont de Marsan selon une formule animation
- <u>Mardi</u>: compétition officielle au golf Bassoussary Bayonne, en STABLEFORD Brut et Net
- Jeudi : compétition au Golf de Seignosse selon une formule animation
- Vendredi: compétition officielle au Golf d'Hossegor en STABLEFORD Brut et Net

#### Classement individuel:

Il sera effectué un classement en brut et un classement en net.

Les scores en brut primeront les scores en net.

- Hommes: 1 séries, départ des repères jaunes
- Femmes: 1 série, départ des repères rouge

<u>Départage des ex-aequo</u> : le classement sera établi en utilisant le départage sur le dernier trou, puis trou par trou sur le golf d'Hossegor.

#### **ARTICLE 4 : Obligation des participants**

Chaque concurrent s'engage à respecter et à se soumettre au présent règlement.

1



## **ARTICLE 5 : Résultats**

## Les résultats seront affichés :

- après chaque jour de compétition
- le classement final lors de la remise des prix

# Remise des prix :

Les 3 premiers de chaque catégorie en brut et en net seront récompensés.

La dotation pourra être revue selon le nombre de participants